



TEXTE ADOPTÉ n° 212

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

19 décembre 2018

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la décision (UE, Euratom) 2018/994
du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant l'acte portant **élection**
des **membres du Parlement européen au suffrage universel direct**,
annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom
du Conseil du 20 septembre 1976,*

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
EN PREMIÈRE LECTURE.

(Procédure accélérée)

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros : **1355** et **1462**.

Article unique

Est autorisée l'approbation de la décision (UE, Euratom) 2018/994 du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant l'acte portant élection des membres du Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 décembre 2018.

Le Président,
Signé : RICHARD FERRAND

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 1355.

